SUITE LOGICIELLE ICOMPETITION

MANUEL D'UTILISATION ICLUB POUR TOUCH FRANCE

Auteur : **Thomas Largillier**

Date : **28/08/2012**

Version : **1.2**

Table des matières

1 Installation et Connexion 3
1.1 Installation 3
1.2 Connexion 3
2 Gestion de votre club 4
2.1 Licenciés 4
2.2 Correspondants 4
2.3 Dirigeants 5
2.4 Equipes engagées 5
2.5 Comptes 5
2.6 Coordonnées 5
2.7 Ligues, comité 5
2.8 Annuaire 5
3 Gestion des licences 5
3.1 Inscrire un nouveau joueur 6
3.1.1 Inscription du licencié 6
3.1.2 Prise de la licence Touch France 6
3.2 Renouvellement de licence 7
3.3 Nouvelles fonctions 7
3.4 Liste des licenciés 7
4 Validation par Touch France – « Vos dossiers en attente » 7
4.1 « Licences non réglées » et payement des licences 8
4.2 « Nouvelles fonctions » et « nouvelles équipes » 8
5 Statistiques 8
6 Impression et export 8
7 Assistance technique 9
7.1 Responsable logiciel Touch France 9
7.2 Assistance technique Ciss 9

1 Installation et Connexion

1.1 Installation

Le logiciel iClub, développé par la société Ciss, est disponible en téléchargement libre et gratuit à l'adresse internet suivante :

http://iclub.icompetition.eu

iClub2
Installation de iClub2
Pour installer cette application, téléchargez et exécutez cette installation : INSTALL.EXE.
Remarque : Si votre navigateur ouvre la boîte de dialogue ci-dessous, choisissez l'option "Ouvrir".
Ouvrir

Suivez les différentes instructions afin de lancer le téléchargement puis l'installation du logiciel.

Attention : Ce logiciel est uniquement disponible pour les PC équipés de Windows. Pour toute question d'ordre technique, merci de se rendre au chapitre 7 : « Assistance Technique »

1.2 Connexion

Une fois installer, lancer le logiciel.

Si un code d'authentification vous est demandé, il s'agit de « TOUCH ».

Un premier choix s'offre à vous :

Mode connecté : Se connecte à la base de données en ligne (accès à l'annuaire en ligne). Permet l'ajout de nouveaux licenciés.

Mode déconnecté : Utilisation sans accès à internet. Permet d'imprimer et de consulter la liste des licenciés déjà inscrits.

Les différentes informations nécessaires à la connexion sont disponibles auprès de votre président de votre club ou bien du responsable logiciel à Touch France (voir chapitre 7 : « Assistance Technique »).

Première connexion : Lors de votre première connexion, renseignez votre numéro de club ainsi que votre numéro de licence puis validez. La création d'un mot de passe vous sera proposée.

En cas d'oubli du mot de passe : Merci de contacter le responsable logiciel à Touch France (voir chapitre 7 : « Assistance Technique »).

2 Gestion de votre club

Le menu de gauche permet de naviguer dans le logiciel. L'onglet « Votre Club » permet de gérer les informations générales concernant votre club.

2.1 Licenciés

Cette page vous permet d'afficher la liste de vos licenciés (licences validées par Touch France) en fonction des saisons sportives (une licence est valable entre le 1er septembre de l'année N pour terminer le 31 décembre de l'année N+1).

La barre supérieure permet de choisir la saison ainsi que d'imprimer cette liste (plus d'informations au chapitre 6 : « Impressions »).

L'ajout de licenciés s'effectue à partir de l'onglet « Vos licenciés » (voir au chapitre 3 : « Gestion des licences »).

2.2 Correspondants

Un correspondant est un responsable de votre club qui, pour une raison quelconque, doit avoir accès restreint au logiciel iClub (afficher et imprimer la liste des licenciés). Le président, le trésorier, le secrétaire général, les arbitres et entraîneurs de votre club sont des correspondants par défaut.

Vous pouvez ajouter un correspondant avec le bouton sur la droite de l'écran. Vous devrez alors communiquer à ce nouveau responsable les différents informations concernant le logiciel (téléchargement, manuel, identifiants de connexion).

2.3 Dirigeants

Les dirigeants sont les membres du bureau de votre club.

2.4 Equipes engagées

Ce module permet de dresser la liste des différentes équipes engagées dans les compétitions officielles de Touch France. L'utilisation de ce module sera proposée ou non par les organisateurs de ces événements.

2.5 Comptes

Cet outil de comptabilité n'est pas utilisé par Touch France. Vous retrouverez cependant une liste de différents comptes par défaut, n'en tenez pas compte.

2.6 Coordonnées

Cette page vous permet de modifier les différentes informations concernant votre club :

- Adresse postale
- Site internet
- E-Mail

Pensez à mettre à jour régulièrement ces informations, elles seront accessibles par l'ensemble des licenciés et des responsables en France.

2.7 Ligues, comité

Si vous appartenez à une ligue régionale, les informations la concernant y sont affichées

2.8 Annuaire

L'annuaire permet de retrouver l'ensemble des correspondants des clubs, ligues régionales et de Touch France en fonction de leur fonction (présidents, secrétaires, arbitres, coach,…)

3 Gestion des licences

Ce paragraphe porte sur l'utilisation de l'onglet « Vos licenciés » du menu de gauche de la fenêtre principale du logiciel.

Chaque joueur, dirigeant ou arbitre est repéré par son numéro de licencié.

On distingue lors de la prise d'une licence en début (ou en cours) de saison les **renouvellements** et les **nouvelles inscriptions**.

3.1 Inscrire un nouveau joueur

3.1.1 Inscription du licencié

Avant de prendre la licence pour un joueur (c'est-à-dire l'autorisation de jouer pour la saison en cours), il faut inscrire le joueur dans sa base de données.

Pour cela on clique sur la page **« Nouveau licencié »** et on remplit les différentes informations utiles. Après l'ajout des données de l'état civil, passez à **« l'étape suivante »**.

Une confirmation concernant l'enregistrement des données personnelles sur un serveur informatique est demandée. Cette confirmation est donnée par le licencié lorsqu'il remplit la feuille d'adhésion à Touch France. Confirmer et **« Enregistrer »** les informations concernant le licencié.

On vous demande alors si vous souhaitez prendre une licence pour ce nouveau licencié.

3.1.2 Prise de la licence Touch France

3.1.2.1 Choix du type de licence

Touch France propose 3 types de licences :

- Adulte (pour des joueurs ou arbitres ayant plus de 18 ans au 1/09/2012 et n'étant plus étudiants)
- Jeune (pour des joueurs ou arbitres ayant moins de 18 ans au 1/09/2012 ou étant étudiants)
- Dirigeants (pour toute personne ayant une responsabilité bénévole dans le club tout en ne pratiquant pas l'activité de Touch)

En fonction de l'âge du licencié, la licence « Jeune » n'est pas disponible.

Sélectionner la licence concernée et passez à l'étape suivante.

3.1.2.2 Photo, coordonnées et renseignements divers

Cette étape permet de vérifier et de valider si besoin les informations concernant le licencié.

Attention : Une adresse mail exacte est nécessaire, c'est par ce moyen que recevra le licencié son attestation de licence.

Concernant la photo, il est possible (si vous ne possédez pas de photos du licencié) d'utiliser l'avatar envoyé par le responsable Touch France

3.1.2.3 Certificat médical et enregistrement

La dernière étape concerne le certificat médical et un récapitulatif de la licence en cours d'enregistrement.

La catégorie apparaissant à la seconde ligne est décernée automatiquement en fonction du sexe et de l'âge du licencié. Il est évident que l'accès à certaines compétitions ne se bornera pas à ce paramètre (*exemple : un licencié Homme +40 ans aura accès aux compétitions Open Homme*). Avec le même principe, les catégories mixtes ne sont pas représentées.

Le **certificat médical** obligatoire pour la pratique à l'entraînement, en loisir ou en compétition est à renseigner dans le champ adéquat. Le numéro d'ordre est affiché sur le cachet du médecin.

Après avoir remplit toutes les informations demandées, **« Enregistrer »** cette nouvelle licence. Une page de payement est alors affichée. Vérifier simplement que le mode de payement est le **chèque** et que le prix de la licence est le bon puis valider.

Le processus de validation par Touch France est expliqué au chapitre **« Dossiers en attente »**.

3.1.2.4 Payement de la licence

Le payement de la licence est expliqué au chapitre 4.1 : **« Licences non réglées » et payement des licences**

3.2 Renouvellement de licence

Si le licencié possédait une licence lors de la saison précédente (ou si vous avez ajouté un licencié auparavant sans lui prendre de licence), rendez vous à l'onglet **« prendre ou renouveler une licence »**.

Après avoir sélectionné le licencié en question, le processus est expliqué au chapitre 3.1.2

3.3 Nouvelles fonctions

Après avoir sélectionné un licencié, vous pouvez lui affecté une fonction administrative au sein de votre club (président, trésorier, secrétaire). Les droits d'accès au logiciel pour cette personne seront automatiquement établis, vous devez cependant lui communiquer les différentes démarches à suivre pour se connecter.

3.4 Liste des licenciés

Ce module vous permet de voir la liste des licences validées par Touch France. La barre supérieure vous permet de choisir la saison ainsi que d'imprimer la liste (voir chapitre 6 :**« Impression »**)

Un clic droit sur l'écran permet aussi d'exporter la liste dans différents formats (Excel, Word,…)

4 Validation par Touch France – « Vos dossiers en attente »

Le trésorier de Touch France est le seul à pouvoir valider une nouvelle licence (pour un nouveau licencié comme pour un renouvellement).

Cette validation est effective une fois que la licence est inscrite par le responsable au sein de votre club et que le trésorier de Touch France a reçu le chèque pour le payement de cette licence.

4.1 « Licences non réglées » et payement des licences

L'onglet **« Licences non réglées »** contient la liste des licences non validées par Touch France.

Avant d'envoyer le chèque de payement des licences à Touch France, imprimer cette liste (aide au chapitre 6 : **« Impression et export »**) afin de préciser les licences concernées par ce payement (il se peut que certaines licences ne soient pas encore validées lorsque vous effectués une nouvelle série d'inscription ou un nouveau chèque).

Le chèque correspond est à envoyer par voie postale à Yves Gannac, trésorier de Touch France. Son adresse postale est la suivante :

Yves Gannac

11, rue Passe Demoiselles

51100 REIMS

Une fois la licence validée par le trésorier de Touch France, elle disparait de cette liste.

4.2 « Nouvelles fonctions » et « nouvelles équipes »

Certaines fonctions sont soumises à une validation par Touch France.

L'inscription de nouvelles équipes à des compétitions sont aussi soumises à la validation de l'organisateur (dans l'attente du payement par exemple).

5 Documents

Vous trouverez dans la barre de menus une liste de documents utiles. Pour les télécharger, cliquez dessus.

6 Statistiques

Un outil statistique vous permet, à l'onglet **« Statistiques »**, de visualiser, imprimer et exporter différentes statistiques concernant vos licenciés.

7 Impression et export

La majorité des fenêtres comportant des listes permet l'impression et l'export de ces données.

Pour l'impression, un bouton est souvent accessible sur la barre supérieure.

Pour l'export, la fonction est accessible avec le bouton droit de la souris.

Astuce : Pensez à réduire au maximum les colonnes et à supprimer celles superflues.

8 Assistance technique

8.1 Responsable logiciel Touch France

Pour toute question concernant la prise de licence, la gestion des informations concernant votre club ou de perte de mot de passe, veuillez contacter :

Thomas Largillier

largillier.thomas@gmail.com

8.2 Assistance technique Ciss

Le Support Technique est accessible :

- Par email support@iCompetition.eu
- Par téléphone au +33 (0) 805 69 65 90 (Appel gratuit depuis un poste fixe)

Merci de préciser votre identifiant (n° de licence), votre numéro de club, et vos coordonnées.

À lire absolument avant de contacter le Support Technique Gratuit :

Le Support Technique Gratuit est à votre disposition gratuitement pour répondre à des questions précises concernant l'utilisation d'iClub (sur la version en cours de commercialisation). Il vous donne des informations complémentaires concernant les fonctionnalités et les fonctions de iClub, iLigue ou tous autres logiciels de la suite iCompetition. Il vous donne des éclaircissements sur les points délicats.

L'objectif du Support Technique Gratuit n'est pas de remplacer les phases nécessaires de formation. Le Support Technique Gratuit ne peut en aucun cas se substituer à la fédération (il ne fournit notamment aucun code d'accès aux logiciels de la suite iCompetition).